

## **Conduite à tenir en cas de signes de COVID 19** **Protocole à destination des étudiantes et étudiants de PSL.**

*Mis à jour le 14 septembre 2020*

### *Si j'ai des signes de la maladie :*

- Je m'isole à domicile, je porte un masque et je me tiens à distance si je suis en présence d'autres personnes ou si je dois sortir.
- J'appelle sans délai mon médecin traitant, ou si je n'en ai pas, le 09 72 72 99 09 (service gratuit + prix de l'appel, ouvert 7 jours sur 7, de 8 h à 19 h) afin d'être orienté vers un médecin généraliste ou contacter un médecin via le service de téléconsultation PSL <https://www.psl.eu/vie-de-campus/service-sante-etudiant>.
- Si je n'ai pas de médecin traitant et pas de carte Vitale, je peux contacter le médecin de prévention du service santé de PSL [santeetudiante@psl.eu](mailto:santeetudiante@psl.eu), tél : 07 76 08 63 28.
- Si j'ai des difficultés à respirer, j'appelle le 15 ou le 114 pour les sourds et les malentendants.
- Le médecin me prescrit un test PCR s'il le juge utile. La réalisation du test PCR est possible sans prescription ni RDV. Je reste isolé à domicile en attendant les résultats.
- J'aide le médecin à faire une liste de mes cas contacts si je suis testé positif.
- J'informe le référent Covid de mon établissement. Pour PSL, le référent Covid peut être joint ici [referent\\_covid\\_psl@psl.eu](mailto:referent_covid_psl@psl.eu)

### *Si je suis positif :*

- Je reste isolé au minimum 7 jours après l'apparition des symptômes.
- J'informe le référent Covid de mon établissement qui se charge de transmettre l'information au service de scolarité dont je dépends afin que soit mise en place la continuité pédagogique
- J'identifie les cas contacts au sein de l'établissement avec le référent Covid.
- L'assurance maladie me contactera pour finir d'identifier et joindre les cas contacts qui devront s'isoler à leur tour et faire le test.
- Je n'oublie pas d'envoyer mon certificat médical à la scolarité

### *Si je suis un cas contact :*

- J'ai été en contact avec une personne testée PCR positive au Covid et je suis informé par les équipes de l'assurance maladie, le médecin traitant, ou par le référent Covid, que je suis un cas contact.
- Je m'isole à mon domicile, je porte un masque chirurgical ou FFP2 et je me tiens à distance si je suis en présence d'autres personnes ou si je dois sortir. J'évite les contacts avec les personnes à risque.
- Je préviens le référent Covid si cela n'a pas encore été fait, qui se charge de l'information au service de scolarité dont je dépends afin que soit mise en place la continuité pédagogique.
- Je fais le test immédiatement si je vis avec la personne déclarée positive au Covid, sinon je fais le test 7 jours après le dernier contact avec le cas positif.
- Mon test est positif : je suis les consignes ci-dessus.
- Mon test est négatif : je contacte mon médecin traitant qui me donnera la marche à suivre

### *Si je pense être un cas contact :*

- Si je connais un cas positif, je contacte le référent Covid de mon établissement ou mon médecin traitant pour lui préciser la situation. Elle ou il me donnera la marche à suivre.

## Rappel premiers signes de la maladie

- Fièvre (ou sensation de fièvre), frissons
- Toux, mal de gorge, nez qui coule
- Difficultés à respirer ou une sensation d'oppression dans la poitrine
- Fatigue intense inexplicable
- Douleurs musculaires inexplicables
- Maux de tête inhabituels
- Perte de l'odorat
- Perte de goût
- Diarrhée

## Définition du cas contact

Toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure(s) de protection efficace :

- Sans masque chirurgical porté par le cas OU la personne contact
- Sans masque grand public porté par le cas ET la personne contact,
- Sans séparation physique par exemple de type vitre ou plexiglas

### *Peuvent être des cas contacts :*

- Etudiant ou enseignant de la même classe ou du même groupe,
- Etudiant, enseignant ou autre personnel :
  - ayant partagé le même lieu de vie (logement, internat, etc.) que le cas confirmé ou probable,
  - ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée du contact (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades),
  - ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins,
  - ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel...) pendant au moins 15 minutes avec un cas, ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement.
- Les personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes contacts à risque.

## **Besoin d'aide / Contacts :**

- Référent Covid PSL : [referent\\_covid\\_psl@psl.eu](mailto:referent_covid_psl@psl.eu)
- Service de santé étudiante PSL [www.psl.eu/vie-de-campus/service-sante-etudiant](http://www.psl.eu/vie-de-campus/service-sante-etudiant) contact [santeetudiante@psl.eu](mailto:santeetudiante@psl.eu) (0776086328) (du lundi au vendredi 9h-17h)

Les **laboratoires** à proximité des sites de la montagne Ste Geneviève et de Dauphine :

- Labo biogroup BPO Bioépine : 69 avenue Victor Hugo 75016 (Dauphine)
- BioGroupe BPO bioépine site Paris Luxembourg : 16 rue Gay Lussac 75005 (Montagne Ste Geneviève)

La réalisation de **test PCR** peut être faite sans prescription ni RDV.

La mairie de Paris propose également des dépistages gratuits, sans prescription ni RDV, y compris pour les non assurés sociaux. Il est demandé aux détenteurs d'une carte vitale de la présenter si possible, mais ce n'est pas obligatoire.

<https://www.paris.fr/pages/covid-19-faites-vous-depister-gratuitement-pres-de-chez-vous-8200>

Références :

<https://www.ameli.fr/assure/covid-19/les-tests-de-depistage-du-covid-19/en-cas-de-test-positif-au-covid-19>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/professionnels-de-sante/article/en-ambulatoire-recommandations-covid-19-et-prise-en-charge>